



Secrétariat Sekretariat
 Permanent für die
 pour la Prévention Prävention
 des Pollutions industrieller
 Industrielles Umweltbelastung
 Strasbourg Kehl



Commission « Information et communication » Risques et perception publique des projets de géothermie profonde

Sommaire

I) État des connaissances sur les risques, impacts et nuisances potentiels liés à la géothermie profonde	2
II) Perception publique des projets de géothermie profonde – résultats d'une enquête menée en Alsace du Nord et au sein de l'Eurométropole de Strasbourg	5
Annexe : Présents/excusés	10

Les diaporamas des intervenants sont transmis en pièce jointe par mail avec ce compte-rendu.

Françoise TONDRE Présidente de la commission « information et communication » ouvre la séance et donne la parole à M. Gombert.

1) État des connaissances sur les risques, impacts et nuisances potentiels liés à la géothermie profonde

Philippe GOMBERT (INERIS) rappelle que la perception de la géothermie profonde en France est globalement positive mais ambivalente. Si son image est bonne au regard de ses atouts nombreux pour contribuer à la transition énergétique, elle est également perçue parfois comme une activité industrielle à risques dont la sécurité n'est pas toujours maîtrisée, notamment du fait de quelques incidents ou accidents (Bâle, Landau, Staufen, etc.). L'opinion fait en outre généralement la confusion entre géothermie profonde et géothermie superficielle, la seconde étant moins encadrée réglementairement.

L'objectif de l'étude et de la démarche a consisté à dresser un état des connaissances le plus objectif et documenté possible sur les risques, impacts et nuisances liés à la géothermie profonde en analysant les incidents et accidents survenus dans ce domaine, la littérature scientifique et le retour d'expérience acquis dans le domaine des risques liés aux forages d'hydrocarbures.

À ce jour, 52 installations produisant 377 MW_{th} sont installées en France, dont 82 % dans le bassin parisien. Ces installations chauffent 210 000 logements. L'ambition gouvernementale consiste à accroître cette production de 1 250 MW_{th} à l'horizon 2030. En parallèle, deux installations de production électrique sur le territoire génèrent 17 MW_e alimentant environ 23 000 foyers (hors chauffage), dont une à Soultz-sous-Forêts (2 MW_e). L'ambition est de porter cette production électrique à 150 MW_e d'ici 2030, même si le Gouvernement semble revoir les perspectives en la matière à la baisse sur le territoire métropolitain.

Foration et essai sont les phases de vie les plus impactantes d'une opération géothermique mais elles sont limitées dans le temps (quelques mois à un an). La plupart des impacts et nuisances potentiels ne sont pas spécifiques à la géothermie. Ils sont propres à tout chantier de forage (eau, hydrocarbures) ou installation industrielle (chaleur, électricité). Les impacts et nuisances sont normalement évalués avant le début du chantier, par une étude d'impact, et pris en compte.

L'accidentologie liée à la géothermie profonde est très faible, avec 36 incidents ou accidents survenus en environ trente ans. Au cours de ces événements, 51 morts et 44 blessés sont survenus, mais 90 % des victimes ont été touchées avant 1998. La grande majorité des décès est liée à deux *blow-out* de gaz chauds et à des glissements de terrain survenus dans les Andes ; ce type d'accident n'est pas transposable dans le contexte de la France métropolitaine, compte tenu avec les normes de sécurité actuelles. Les 3 morts et 9 blessés déplorés depuis 1998 sont tous la conséquence d'émanations de sulfure d'hydrogène (H₂S), dont une en France.

Les principaux événements redoutés centraux (ERC) peuvent être rattachés à quatre grands groupes :

- émanation ou épanchement accidentel de fluide en surface (Saint-Gall en 2013, Billiran en juin 2014) ;
- contamination potentielle du milieu souterrain (Balcova en 2002-2005 ; Coulommiers en 1996) ;
- secousses sismiques ressenties (Bâle en 2006 – magnitude 3,4, dommages structurels légers, dédommagements de la population à hauteur de 9 millions d'euros et renoncement au forage –, mais aussi à Landau – magnitude 2,7, aucun dégât – et Soultz-sous-Forêts – magnitude 2,9, aucun dégât) ;

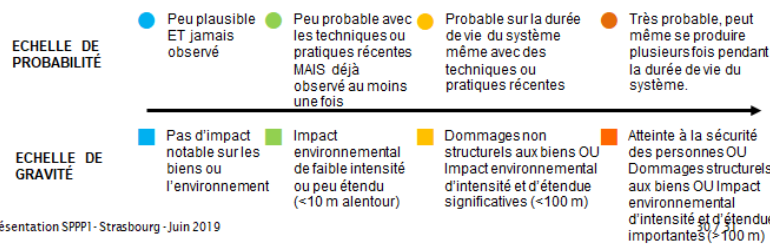
- désordres potentiels en surface, avec un abaissement ou un soulèvement du sol (Lochwiller, Staufen, Landau, Waikarei).

Un intervenant souligne qu'un cas de surrection du terrain a également été constaté à Kirchheim.

Risques accidentels : synthèse

Evènement ↓	Phase →	Forage	Essais	Exploitation	Post-expl
Risque d'émanations gazeuses ou d'épanchements accidentels en surface					
Eruption de fluides en surface		● ●	● ●	● ●	s. o.
Fuite/débordement en surface		● ●	● ●	● ●	s. o.
Fuite sur le circuit 1 ^{ère} ou 2 ^{ème}		s. o.	s. o.	● ●	s. o.
Emission de gaz dissous		● ●	● ●	● ●	● ●
Risque de contamination de nappes d'eau souterraine					
Mise en communication d'aquifères		● ●	● ●	● ●	● ●
Fuite du forage dans un aquifère		● ●	● ●	● ●	● ●
Risque de désordres en surface de nature géomécanique					
Secousses sismiques		● ●	● ●	● ●	s. o.
Soulèvement de la surface du sol ¹		● ●	● ●	● ●	● ●
Abaissement de la surface du sol ²		● ●	● ●	● ●	● ●
Glissement de terrain		● ●	● ●	● ●	● ●

Non spécifiques à la géothermie profonde mais potentiellement aggravés (HT, HP, agressivité, stimulation, réinjection ou pas...)



En conclusion, Philippe GOMBERT fait valoir que la géothermie profonde a tous les atouts pour contribuer à la transition énergétique, mais qu'elle continue de susciter une certaine défiance. La démonstration de la maîtrise de la sécurité et de la préservation de l'environnement est un élément central du développement de la filière. Dans les faits, l'accidentologie est assez faible à l'échelle mondiale. Toutefois, le recueil et le partage du retour d'expérience nécessiteraient d'être organisés par les industriels. En ce qui concerne les nuisances, les efforts sont à maintenir en matière de réduction de l'occupation du sol, réduction du bruit, intégration paysagère, etc. En matière de sécurité, la géothermie profonde utilise les standards appliqués dans les forages d'hydrocarbures, sur le plan de la maîtrise des risques d'éruption, du contrôle de la qualité des cimentations, etc. Les émanations de H₂S (dégazage accidentel et local fermé) sont des ERC plus spécifiques à la géothermie profonde et doivent faire l'objet d'une attention particulière, en attestent les trois décès survenus au cours des vingt dernières années, dont deux décès en France (Montesson) en septembre 2018. Les séismes ne sont donc pas le risque le plus important mais ils sont anxiogènes auprès des populations riveraines ; une leçon de l'expérience de Bâle montre cependant qu'il conviendrait d'éviter les forages en zone fortement urbanisée. À ce stade, il n'est pas prouvé que le séisme de Pohang, de magnitude 5,5 ayant occasionné 90 blessés et 52 millions de dollars de dégâts soit imputable à la géothermie profonde.

En ce qui concerne la plupart des désordres potentiels en surface (mouvements de terrain), leur cause est généralement liée à des fuites ainsi que, pour la géothermie superficielle, à une méconnaissance de la géologie.

Il importe en outre d'être vigilant au contrôle et au maintien de l'intégrité des puits (prévention de la corrosion, contrôle des cimentations, etc.) et à assurer bonne isolation des aquifères et des formations sensibles. Il convient enfin de veiller à la prévention et à la mitigation de la sismicité induite, notamment par des actions d'information auprès des publics concernés.

Jean-Daniel BRAUN (ADIR) demande pourquoi il a fallu rouvrir les puits à Bâle pour libérer la pression.

Philippe GOMBERT n'est pas en mesure d'apporter une réponse précise, mais rappelle que la fermeture a été réalisée en urgence et pour des raisons politiques. Il n'est pas non plus en mesure de préciser s'il sera nécessaire de renouveler cette opération.

Marie VINCENT-LETY appelle des précisions sur le projet d'Eckbolsheim.

Françoise TONDRE indique que l'exploitant n'est pas présent.

Pascal LAJUGIE explique que l'exploitant attend que tous les contentieux soient purgés pour commencer l'exploitation, si tant est que le tribunal n'annule pas son autorisation.

Pour Antoine KRAUSS (ARAN) l'ambition de l'État pour la géothermie a été freinée par la limitation des subventions, indispensables à de tels projets.

Antoine KRAUSS demande si une réinjection incomplète, comme elle est pratiquée outre-mer, serait possible en Alsace.

Philippe GOMBERT indique que la législation prévoit en France l'obligation de réinjecter la même quantité d'eau dans le même aquifère que celle qui a été prélevée. Dans le cas d'exploitation d'eaux chaudes souterraines, celles-ci circulent sous pression et reviennent bien à l'aquifère d'origine sans perte sous réserve que le circuit ne présente pas de fuites.

Antoine KRAUSS observe en outre que Philippe GOMBERT s'est exprimé au nom de l'Ineris, et non pas de l'État. En renvoyant à l'expérience de Stocamine, il craint que l'État ne puisse jamais plus donner de garanties quant au respect des points de vigilance mis en exergue par les études scientifiques.

Enfin, Antoine KRAUSS appelle des précisions sur les produits chimiques utilisés dans le cadre de la géothermie profonde et souhaite savoir si ceux-ci sont visés par le cahier des charges des installations.

Philippe GOMBERT indique qu'en principe, les forages en géothermie profonde ne recourent pas à des produits chimiques, mais ne saurait certifier que les forages de l'Eurométropole n'y recourent pas. En tout état de cause, il souligne n'avoir connaissance d'aucun incident ou accident mettant en jeu des produits chimiques.

De façon générale, Antoine KRAUSS regrette l'absence de l'exploitant et du manque d'information transparente sur les projets conduits dans Eurométropole.

Jacques REIS (Club de Neurologie) s'enquiert du nombre de forages dans le monde ont été réalisés dans le même contexte géologique que ceux réalisés en Alsace. Il fait en effet valoir que le contexte géologique du sillon rhénan est très singulier, si bien que l'on manque finalement d'expérience en contexte similaire, malgré le nombre des forages exploités.

Jean SCHMITTBUHL (CNRS – Université de Strasbourg) explique ensuite que la spécificité alsacienne consiste en la nécessité de perturber soit mécaniquement, soit chimiquement le milieu pour optimiser la circulation de l'eau pour récupération de chaleur. Le forage de Soultz-sous-Forêts est à ce titre une installation pilote pour cette technologie. Aucun cas d'accident n'a eu lieu dans cette configuration. Pour autant, le risque sismique est avéré dans le fossé rhénan, si bien que le cas de Pohang amène à s'interroger du fait d'une certaine similarité de contexte.

Le comité international qui s'est penché sur cet accident n'a toutefois pas conclu à un lien suffisamment direct entre le séisme et le forage. En tout état de cause, un certain nombre d'accidents montrent qu'une connaissance géologique suffisante du milieu est absolument nécessaire avant de procéder au forage.

Jacques REIS appelle aussi des précisions sur l'épuisement de certaines installations observé en région parisienne alors que la géothermie profonde est présentée comme une énergie renouvelable. Il s'enquiert par conséquent de ce processus d'épuisement et de la durée de vie d'un forage.

Philippe GOMBERT l'informe que la durée de vie d'un forage est d'environ trente ans, non pas parce que la ressource s'épuise, mais parce qu'il finit par se produire un court-circuit entre la zone de prélèvement et la zone de rejet. Un nouveau forage à proximité permet donc de reprendre l'exploitation.

Richard WAGNER (Commissaire enquêteur) s'étonne que la géothermie profonde n'ait pas pris un essor plus important depuis quarante ans alors qu'elle est une des énergies renouvelables les moins polluantes. Il s'interroge sur les points de blocage à cet égard.

Philippe GOMBERT signale que la France est au troisième rang européen en matière de production de chaleur par la géothermie profonde, ce qui témoigne d'un beau développement de cette technologie, particulièrement dans le bassin parisien. Il convient en revanche que l'essor a été beaucoup moins net pour la production électrique, sans doute du fait que la France mise sur d'autres sources d'énergie électrique.

Le même intervenant relève en outre que le risque sismique n'est pas levé. Or, le fait de pouvoir prouver l'absence de risque pour la population lui semble une condition *sine qua non* pour que cette technologie se développe.

Théo KLUMPP, ancien maire d'Oberhausbergen à l'origine des recours, rapporte que la population perçoit mal le projet, qui a été exposé de façon controversée par l'industriel. Les administrés s'inquiètent notamment d'un risque de pollution de la nappe phréatique par le fluide géothermal.

Il souligne par ailleurs que trois forages ne sauraient suffire à servir significativement la transition énergétique de l'Eurométropole et s'interroge donc par rapport aux conséquences qu'aurait un grand nombre de forages. Il signale ainsi la multiplication inquiétante de la sismicité dans les bassins où se sont multipliées les exploitations du gaz de schiste, qui recourent à une technique de fracturation hydraulique comparable.

Il rappelle en outre qu'un arrêté préfectoral interdit le rejet des eaux de refroidissement des générateurs d'électricité, ce qui pose le problème de l'exutoire.

Pascal LAJUGIE (DREAL) indique qu'une convention signée entre Fonroche et l'Eurométropole prévoit bien l'exutoire pour les eaux de refroidissement des tours aérorefrigérantes.

Il tient à préciser que ces eaux sont des eaux superficielles de la nappe et non pas des eaux géothermales, qui sont exploitées en circuit fermé.

II) Perception publique des projets de géothermie profonde – résultats d'une enquête menée en Alsace du Nord et au sein de l'Eurométropole de Strasbourg

[Une présentation plus étendue de cette recherche, en anglais, est accessible via les sites : https://www.researchgate.net/profile/Philippe_Chavot ou <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02157107>]

Philippe CHAVOT (LISEC/Labex) précise que cette étude s'inscrit dans un travail plus large portant sur les perceptions publiques de la géothermie profonde en Alsace ainsi que sur la communication des institutions et industries. L'objectif est de mieux comprendre comment se construisent les représentations de la géothermie profonde en fonction des contextes. Quatre zones d'intérêt ont été retenues pour cette étude : trois au sein de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), en lien avec les projets d'Illkirch-Graffenstaden, de Vendenheim et d'Eckbolsheim ; et une au nord de l'Alsace dans la région de Wissembourg. Ces zones correspondent à des lieux d'implantation de projets de géothermie profonde à différents stades d'avancement. Deux projets de géothermie sont portés par l'opérateur local Electricité de Strasbourg et deux autres par l'entreprise aquitaine Fonroche. Chaque zone intègre la commune dans laquelle se situe le projet et les communes ou quartiers strasbourgeois limitrophes. Ainsi, le choix de ces zones permet-il de croiser les résultats de l'enquête en fonction des contextes d'implantation (zone urbaine *versus* zone rurale), de l'histoire et de la culture locale, et de la communication et des concertations engagées en amont par les opérateurs et les communes hôtes. Dans ce cadre, il est possible d'opérer une comparaison entre deux projets « ancrés » dans le territoire, portés par une forte volonté politique et ayant bénéficié d'échanges important entre opérateurs et collectivités locales (les projets d'Illkirch-Graffenstaden et de Wissembourg), et deux projets plutôt « hors-sol » (les projets de Vendenheim et d'Eckbolsheim), pour lesquels la concertation en amont a été beaucoup plus sommaire.

Cette étude a été réalisée par le biais d'un questionnaire administré en face à face et comportant une majorité de questions fermées. Il intègre deux questions filtres, l'une portant sur la notoriété de la géothermie profonde (« Avez-vous déjà entendu parler de la géothermie profonde ? »), l'autre sur la notoriété des projets menés localement (« Savez-vous qu'un projet de géothermie profonde va être réalisé ? »). Ces deux questions sont à l'origine d'un déroulement en entonnoir du questionnaire : plus la personne dispose de connaissances spécifiques vis-à-vis de la géothermie profonde et éventuellement de ses développements locaux, plus elle sera appelée à affiner son appréciation en répondant à des questions précises relatives à sa perception de l'information, du projet et des risques.

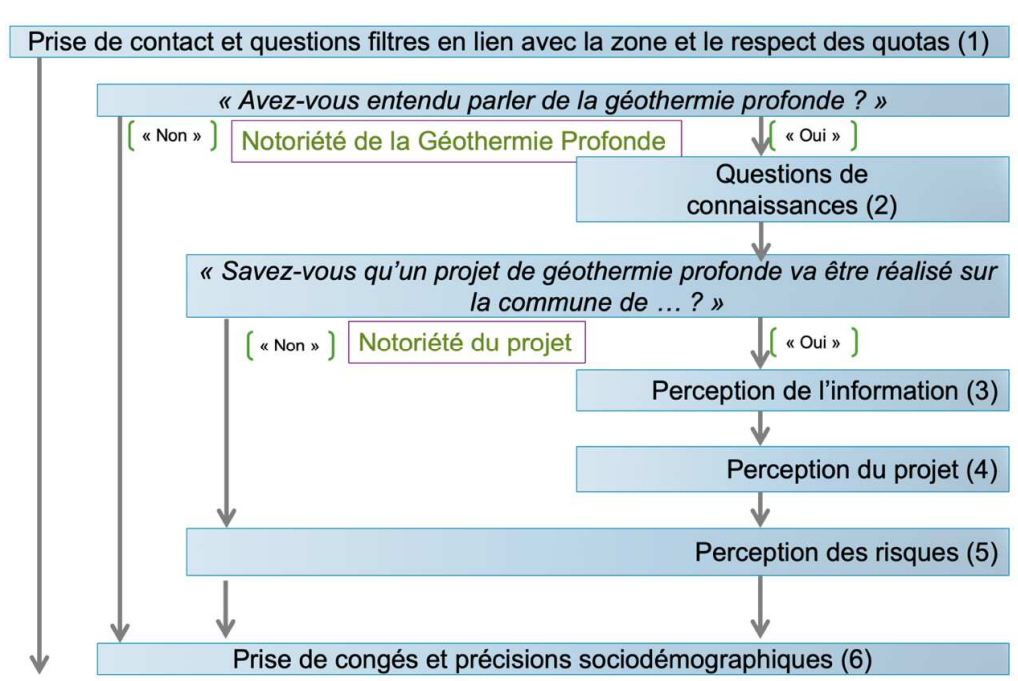


Figure 1. Présentation de la structure du questionnaire

L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 220 personnes par zone en tenant compte des profils sociodémographiques de chaque zone, soit un total de 881 personnes.

Notoriété de la Géothermie profonde. La géothermie profonde bénéficie d'une notoriété assez élevée dans les quatre zones : 57,3% des personnes interrogées en ont entendu parler. Cependant, la notoriété de ce mode de production d'énergie n'est pas toujours corrélée à une connaissance des projets en cours à proximité du lieu d'habitation des répondants. En effet, seuls 30,8% d'entre eux indiquent connaître l'existence d'un projet local.

Par ailleurs, les variations entre les zones d'étude sont importantes. Ainsi, la notoriété de la géothermie est très élevée dans la zone de Wissembourg (de l'ordre de 67%), ce qui peut être lié à l'existence des deux centrales historiques de Soultz-sous-Forêts et Rittershoffen et de la couverture médiatique régulière de leurs développements. La notoriété élevée (62,4%) dont bénéficie la géothermie profonde dans la zone de Vendenheim semble être assez directement corrélée à une connaissance du projet (46,2%). Ce dernier avait été largement discuté et critiqué dans l'espace public en 2015/2016 ce qui a conduit l'opérateur à mettre en place plusieurs stratégies de communication dans l'objectif de faire accepter le projet (relation médias, mise en place d'un comité de suivi local, organisation de réunions publiques, ...).

Des variations importantes apparaissent également en fonction de l'âge, de la catégorie socioprofessionnelle et de l'attachement au lieu de résidence des répondants. Seuls 27% des moins de trente ans indiquent connaître la géothermie profonde et 6,4% d'entre eux ont connaissance des projets locaux. La notoriété de la géothermie profonde dépasse le seuil des 50% dès lors que l'on passe à la tranche d'âge supérieure, pour atteindre plus de 80% chez les plus de 60 ans. La géothermie profonde et les projets sont plus connus chez les cadres et professions intellectuelles supérieures (80%) ainsi que chez les retraités (79%), de même que chez les propriétaires de leur logement (75% contre 45% chez les locataires).

Information et consultation. Un tiers seulement des répondants a conscience qu'un projet sera implanté à proximité de chez eux, et ce sont les médias traditionnels (journaux, radio and télévision locale) qui constituent ici le principal vecteur d'information (pour 41% des personnes interrogées). La communication menée par les collectivités apparaît au second plan, sauf dans le cas de la zone d'Illkirch-Graffenstaden où près de 70% des personnes interrogées ayant connaissance du projet local indiquent avoir été informées par le journal communal.

Malgré la diversité de ces sources, les répondants se sentent souvent insuffisamment informés (61% contre 22,7% s'estimant suffisamment informés). De plus, une majorité d'entre eux (59,2%) aurait aimé être consultés. Il faut souligner que seulement une dizaine de personnes, parmi celles qui ont été interrogées dans le cadre de cette étude, avaient participé aux enquêtes publiques de 2015.

Opinion concernant le projet local. Si en moyenne 45% des répondants sont plutôt favorables au projet (contre 18,8% opposés au projet), des divergences existent en fonction des zones d'investigations. Dans les deux zones correspondant au développement de projets ancrés, l'attitude est la plus positive (avec un taux de 75% d'opinions favorables dans la zone Wissembourg et très peu d'opinions négatives). Il faut souligner qu'une large proportion des répondants ne se prononce pas (de 21,5% à Wissembourg à 47,8% à Eckbolsheim).

Perception des risques. Il a été demandé aux répondants, *via* un ensemble de questions fermées, s'ils estiment que la géothermie profonde peut provoquer « de la sismicité », « une déformation des sols », « du bruit », et différents types de pollutions (pollution de la nappe, pollution des sols, pollution radioactive). L'importance accordée à tel ou tel risque varie parfois de façon importante d'une zone à l'autre. Ainsi, pour les personnes ayant connaissance des projets, la déformation des sols est un thème plus souvent cité dans les zones de Vendenheim et Eckbolsheim (respectivement 85,1% et 83% des répondants évoquent ce risque), de même pour la sismicité à Wissembourg (75,4%).

Ces variations ne semblent pas tenir à la nature ancrée ou hors-sol des projets. Elles peuvent être expliquées soit par les informations qui circulent localement soit à l'expérience que les populations ont des forages géothermiques (certains habitants de la zone de Wissembourg ont pu ressentir des évènements de micro-sismicité tenant aux activités menées à Soultz-sous-Forêts).

Il n'existe pas de liens nets entre la connaissance de ces risques et l'opinion concernant le projet local. La part des répondants pensant que la géothermie profonde induit un risque de sismicité et de déformation de sols est aussi importante parmi ceux qui sont favorables au projet que parmi les opposants. Cependant, les personnes opposées au projet évoquent beaucoup plus fréquemment les risques de pollutions, qu'il s'agisse de pollution sonore, de pollution des sols ou de la nappe

Crédibilité des parties prenantes. Une série de questions a permis d'évaluer la crédibilité des différentes parties prenantes. Il a été demandé aux riverains des projets de classer les trois premières instances qui reçoivent leur confiance lorsqu'il s'agit de les informer sur les aspects techniques, sur les risques, et enfin sur les bénéfices de la géothermie profonde. Ainsi, concernant la transmission d'informations techniques, les réponses sont assez mitigées et varient fortement d'une zone à l'autre. Même si ce sont les scientifiques qui bénéficient du plus grand crédit au sein de la population on note, dans le cas des deux projets ancrés, que les industriels et les communes bénéficient également d'un crédit important car ils ont engagé un dialogue de longue haleine avec les populations sur la question de la géothermie profonde : la présence de la centrale de Soultz-sous-Forêts dans la zone Wissembourg et la communication menée dès 2010 par la Ville d'Illkirch-Graffenstaden ont participé de ce mouvement.

Conclusions. En somme, il apparaît que la nature ancrée dans le territoire ou hors sol conduit à des appréhensions locales très différentes des projets. L'enquête révèle également la grande importance de la concertation en amont, mais il est permis de se demander si celle-ci est suffisante pour lever les réticences pouvant apparaître localement. En effet, une concertation ne devrait pas avoir pour but principal de faire accepter un projet. En tout état de cause, l'ancrage d'un projet ne se réduit pas aux échanges qui se sont tenus en amont des projets : le contexte culturel, économique et politique doit également être pris en compte. Il apparaît ainsi que le projet de Wissembourg est favorablement perçu peut-être en raison d'un faisceau d'éléments contextuels favorables : la coloration écologiste du paysage politique local, le soutien du personnel politique local de longue date, la familiarité avec les forages au regard de l'histoire pétrolière des environs. A contrario, le projet d'Eckbolsheim n'a pas été porté par les élus locaux et n'entretient aucun lien avec l'histoire économique et culturelle du territoire. Or, selon les résultats de notre étude, il s'agit de la zone d'étude où l'acceptation du projet est la plus faible et où la méfiance vis-à-vis des opérateurs est la plus importante. Les projets d'Illkirch-Graffenstaden et de Vendenheim se situent entre ces deux cas. L'adhésion au projet a été favorisée à Illkirch-Graffenstaden via l'engagement des politiques locaux. A Vendenheim l'ancrage du projet dans l'histoire industrielle du territoire a été contrebalancée par une communication trop tardive sur le projet et une vive opposition des citoyens et des élus. Ainsi, ce dernier projet relève-t-il, au moins dans ses premières phases de développement, plutôt du cas de figure hors sol et imposé.

Jean-Daniel BRAUN note que ces enquêtes ont été menées avant le forage de l'accident de Pohang. Il s'enquiert de l'impact que la connaissance de cet accident aurait pu avoir sur l'opinion.

Philippe CHAVOT souligne que cet accident a suscité une forte défiance envers les opérateurs suisses, où il a été fortement médiatisé. En revanche, cet accident a eu peu d'écho en France.

Toujours à propos de cet accident, Jean-Daniel BRAUN estime que le lien de cause à effet entre le forage et le séisme n'a pas été reconnu parce que la commission n'a pas voulu le reconnaître.

Antoine KRAUSS demande si des répondants se sont souvenus du forage de HautePierre.

Philippe CHAVOT indique n'avoir pas eu d'échos à ce propos.

Antoine KRAUSS fait remarquer que les enquêtes publiques se dérouleront à l'avenir entièrement en ligne, ce qui risque de couper une large part de la population des enquêtes. Il se demande alors s'il ne faudra pas implorer la Commission nationale du débat public (CNDP) pour qu'un débat serein et transparent puisse avoir lieu.

En outre, il souhaite savoir s'il a été demandé aux répondants s'ils considèrent que l'enquête publique leur a apporté quelque chose.

Richard WAGNER souligne qu'il est question de numériser les enquêtes à faible enjeu. En revanche, il n'est pas question de remettre en cause la mobilisation d'un commissaire enquêteur et l'organisation de permanences pour les sujets plus importants.

De façon générale, il estime que les procédures d'enquête publique menées avant chaque projet sont insuffisantes pour une véritable concertation et que la géothermie mérite un grand débat national en toute transparence en présence d'experts.

Philippe CHAVOT considère qu'il faudrait idéalement que les projets soient discutés avec la population avant le lancement de l'enquête publique pour que cette dernière puisse remplir pleinement son rôle, à savoir être utilisée pour proposer des amendements. Il rappelle en effet que l'enquête publique n'a pas de dimension référendaire.

Richard WAGNER fait valoir que les commissaires-enquêteurs ne sauraient faire le poids par rapport à de grands groupes industriels.

Jean-Daniel BRAUN ajoute que les grands industriels ont des leviers financiers et politiques qui éclipsent la voix des associations.

En tout état de cause, Françoise TONDRE met en exergue l'importance du débat et de la transparence au sujet de la géothermie profonde. Elle regrette une nouvelle fois l'absence d'un représentant de l'exploitant lors de cette réunion.

Jean-Daniel BRAUN déplore que la seule association ayant voté contre sa désignation comme porte-parole des associations – et qui est d'ailleurs favorable à la géothermie profonde – ait été la seule à avoir eu le droit de s'exprimer à la tribune lors du séminaire sur la géothermie profonde fin 2018. Il dénonce par conséquent le fait d'avoir été interdit de parole lors de ce colloque.

Cécile NOBS rappelle qu'il y avait bien deux associations à la tribune du dernier séminaire transrhénan sur la Géothermie Profonde organisé par le SPPPI, l'une pour la géothermie et l'autre contre et invite M. BRAUN à lire le compte-rendu de cet événement.






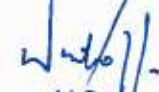




Françoise TONDRE remercie les intervenants et les membres du SPPPI et clôture la séance.

Annexe : Présents/excusés



Commission « Information et communication »
Lundi 17 juin 2019 -
Géothermie Profonde
à la DREAL Site de Strasbourg
Salle Conférence

Nom Prénom - Organisme	Signature
NOBS Cécile - DREAL / SPPPI	
THORVAL Laurence SPPPI	
TONDRE Florence SPPPI Hte Coll William Info Coll	
KURTZ Bruno - OTE Ingénierie	
SCHMITZ Jean - CNRS / Université de Strasbourg	
FRITZ Bertrand - CNRS / Université de Strasbourg EOST	
MEHL Jacques - Commune - Ingénieur	
RINCK Gilles - CONSULTANT HYDROGÉOLOGUE	
MAHE Fabrice - Commission Enquêteur	
KRAUS Antoine - IRAN	
SAMYN Kevin - BRGM	
BIDON J.D. - A011	
REIS Serge - S3PI	
DURUPTE Gérard - LISEC	
CHAWI Philippe - LISEC / Labor	
LADOGUE Pascal - DREAL / UDG2	
MAURY Julie - BRGM (à venir)	
VINCENT-LETY Marie	
WAGNER Richard - Commission Enquêteur (67)	

Nom Prénom - Organisme	Signature
TRIBS Benoit ES-Geothermie	
LOZACHEUR Estelle - Martine Worner Députée	
WERBECK Thorsten - Ville de Kehl	
MARKHUMMEL Lioba - EURODISTRICT Straub-Ostau	
LIMHEY Michael Regierungspräsidium Freiburg	
WEISTROFFER Emmanuel Préfecture du Bas-Rhin	
Maïane KORNIG-BONJOUR Conseiller Régional BS	
Tiléo KLMPF Conseiller Municipal	
Thierry FOSSEZ Conseiller Municipal Oberhausbergen	
Philippe GUSTBERT IMERIC	

Personnes excusées

ARNOULD Nasrin Ordre des Médecins
BENOIT Françoise Association de la Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)
BURTIN Marie-Line Chambre d'agricultures d'Alsace
BRETON Jean-Louis CENPA SAS
CAHN Mathieu Vice-Président de l'Eurométropole
CELLIER René SDIS 68
CLAUSS Denis Adjoint au Maire de la Wantzenau
DREYFUS Charles SAMU de l'environnement
DEPYL Patrick Maire de La Wantzenau
FREYD Jean-Louis Président du Bas-Rhin Chambre des Métiers d'Alsace
FREQUELIN Martial CFE-CGC
JUND Alain Adjoint au Maire de la ville de Strasbourg
JUNG Monique ADIRA
JURDANT-PEIFFER Vice-Présidente du Conseil Départemental 67
KELLER Fabienne Sénatrice du Bas-Rhin
MULLER François CFTC GE
MULLER Marie-Pierre DRAAF Est
ROTTNER Jean Président de la Région Grand Est
SIRY Laurent Eurométropole de Strasbourg
TASSIN Patrick Président du CESER
TREGER Stéphanie GUP
WONNER Martine Députée du Bas-Rhin